

L'Office de Tourisme d'Arcachon

doublement récompensé

Classé jusqu'alors 3 étoiles, l'Office de Tourisme d'Arcachon a obtenu le 15 mai 2014, son classement en **CATEGORIE I**, la plus élevée de la nouvelle classification nationale.

Délivrée par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pour une durée de 5 ans, cette reconnaissance est un gage de qualité et de services rendus aux visiteurs. Elle récompense les actions de professionnalisation menées, depuis plusieurs années, par toute l'équipe de l'Office en termes d'accueil, de qualité de services, de promotion et de communication (accueil permanent, accès à l'information par les nouvelles technologies, conseillers en séjour parlant plusieurs langues étrangères...). Ce classement confirme également le rôle fédérateur de l'Office de Tourisme d'Arcachon auprès des professionnels.

Parallèlement, l'Office de Tourisme, engagé de longue date dans une politique de qualité, a passé avec succès, jeudi 27 mai, l'audit qui lui a permis d'obtenir le **LABEL QUALITE TOURISME, pour la 3^{ème} fois consécutive**. Autant d'éléments qui viennent conforter l'audit réalisé par le Cabinet HCG, en 2013, qui classait l'Office de Tourisme d'Arcachon en 7^{ème} position parmi 15 grands Offices de Tourisme en France.

Dans le prolongement de cette dynamique, Arcachon a su rassembler les atouts nécessaires pour conserver le **label d'excellence « STATION CLASSEE »** et obtenir le renouvellement de son **classement en STATION TOURISTIQUE**.

Le prochain défi de l'Office de Tourisme d'Arcachon sera l'obtention du label Tourisme et handicap, début 2015.

Contact presse :
Claude Hervy-Bourdon – 05 57 52 97 74
charge.communication@arcachon.com



Arcachon
expansion

TOURISME CONGRÈS ANIMATION CULTURE